
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : *A l'ouverture de la séance : 28 Conseillers Municipaux*

ABSENT EXCUSE REPRESENTE :
Monsieur MOREL représenté par Madame TISON

EST EGALEMENT PRESENTE :
Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : *Madame Nathalie AFONSO CORREIA*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- * approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2020,
- 1. constate, à l'unanimité, la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de l'immeuble « Ancienne école des filles » sis 33 cours Victor Hugo,
- 2. exerce, par 26 voix pour et 3 contre, son droit de préemption au travers de l'Etablissement Public Foncier, pour l'achat de l'ancien centre de tri postal au prix de 320 000 € + 9 818,42 € de régularisation de TVA, en vue du regroupement des services techniques municipaux,
- 3. décide, à l'unanimité, la vente de la parcelle cadastrée AV46 située chemin de l'Enclouse au prix de 50 000 € au groupe Pierreval pour la construction de logements locatifs sociaux,
- 4. décide, à l'unanimité :
 - de conclure un bail à réhabilitation d'une durée de 44 ans, avec SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine, pour la réalisation d'une résidence pour séniors au 15 rue d'Aunis,
 - d'accorder la garantie d'emprunt réalisé par SOLIHA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 320 000 €,
 - de verser une subvention d'équilibre de 150 000 € et de 64 000 € pour la démolition et le désamiantage, en faveur de SOLIHA,
- 5. accepte, à l'unanimité, la prolongation des contrats de maintenance des ascenseurs de l'espace culturel du château et de la médiathèque avec la société OTIS du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 pour un montant de 4 200 € T.T.C.,
- 6. accepte, à l'unanimité, la prolongation du contrat de l'élève PMR du gymnase Meunier avec la société ERMHES du 25 septembre 2020 au 30 septembre 2021 pour un montant de 577,14 € T.T.C.,
- 7. adopte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention fourrière animale avec la SPA « Les Amis des Bêtes » de Médis à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une année renouvelable 1 fois ; la rémunération due par la commune est fixée à 0,29 € par habitant,
- 8. accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants, à compter du 1^{er} janvier 2021,
- 9. affirme, à l'unanimité, sa volonté de protéger et valoriser le patrimoine archéologique saujonnois et sollicite l'aide scientifique et financière de la DRAC,

10. autorise le Maire, à l'unanimité, à signer la convention avec l'association Mini-Plumes à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une année, renouvelable 2 fois - *Monsieur FRICAUD, partie prenante (Président de l'association) ne prend pas part au vote,*
11. donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2021,

A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	VENTE DE VETEMENTS
<ul style="list-style-type: none"> · 11, 18, 25 juillet · 1, 8, 15, 22 et 29 août · 5, 12, 19 et 26 décembre 	<ul style="list-style-type: none"> · 4 avril · 23, 30 mai · 20 juin · 11, 18, 25 juillet · 1, 8, 15, 22 août · 19 décembre

12. décide d'appliquer, à l'unanimité, la facturation des cours municipaux de musique et de danse du 1^{er} trimestre 2020-2021 au prorata des cours réellement enseignés et de la présence des élèves aux séances,
13. attribue, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 350 € à l'association « Saujon Comedia », pour l'organisation d'une représentation théâtrale à la Salicorne le samedi 24 octobre 2020,
14. autorise, par 26 voix pour et 3 abstentions, l'étalement sur 5 années des charges et frais exceptionnels directement liés à la situation d'état d'urgence sanitaire COVID 19,
15. vote, à l'unanimité, des crédits supplémentaires et des virements de crédits par Décision Modificative n° 3 sur le budget principal,
16. vote, à l'unanimité, des crédits supplémentaires par Décision Modificative n° 1 sur le budget annexe de l'école de musique,
17. décide, à l'unanimité, de fixer un ratio promu/promouvables de 100 % pour tous les avancements de grades et fixe les orientations en matière d'avancement de grade et de promotion interne,
18. modifie, à l'unanimité, le tableau des effectifs,
19. Informations diverses :
- donne acte de la présentation du compte-rendu d'activité du SDEER pour l'exercice 2019 et des contrats de concession SDEER/ENEDIS et SDEER/EDF,

- donne acte de la présentation du rapport annuel de la CARA sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées – Exercice 2019,
- Communication des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire :
 - 2020/29 du 21/10/2020 : Emprunt de 300 000 € auprès de la Banque Postale pour la rénovation du groupe scolaire au taux fixe de 0,76 % sur 20 ans,
 - 2020/30 du 10/11/2020 : Achat de lave-vaisselles pour les deux écoles maternelles auprès de l'entreprise ERCO de Niort pour un montant de 15 653,64 € T.T.C.,
 - 2020/31 du 26/11/2020 : Achat d'un véhicule Piaggio porter maxxii benne pour le service cimetièrre auprès de la société Renault Trucks de Mérignac au prix de 23 058,00 € T.T.C., frais annexes compris,
 - 2020/32 du 26/11/2020 : Acceptation de la proposition du cabinet d'architecture SD Architectes de Rochefort afin d'exécuter la mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la couverture de l'école élémentaire La Seudre au prix de 68 250,00 € T.T.C. (taux de rémunération de 8,75 %).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

Saujon, le 11 décembre 2020
Le Maire,



P. FERCHAUD